



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 29 janvier 2020

Mise à disposition de la population du référentiel illustré de la faune terrestre protégée de Mayotte

La liste des espèces de la faune terrestre protégée à Mayotte a été révisée le 3 décembre 2018 par arrêté préfectoral (N°361/DEAL/SEPR/2018). À ce jour, 226 espèces animales sont protégées à Mayotte.

Néanmoins, cette réglementation est difficilement accessible à la population par le fait que l'arrêté de protection nécessite une identification précise des espèces, qui ne peut être réalisé qu'à travers leur dénomination scientifique et leur description.

Afin d'informer la population sur les différentes espèces protégées à Mayotte et que leur protection soit la plus efficace possible, la DEAL de Mayotte a réalisé un référentiel illustré qui est publié sur le site du Muséum National d'Histoire Naturelle et disponible sur le site internet de la Préfecture de Mayotte.

<https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/10641/referentiel-illustre-de-la-faune-terrestre-protgee-de-mayotte>

Ce référentiel détaille, pour chaque espèce, les informations relatives à son identification, à sa biologie et à son statut sur le territoire.

Le travail de compilation photographique et de recueil de connaissances relatif à chacune des espèces a abouti à la publication de ce guide qui est désormais à disposition de l'ensemble de la population.

Notre environnement est notre avenir, protégeons-le !